Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_51V2-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

commune de Querrien
KUMUN KERIEN

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le mardi 9 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de QUERRIEN s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur convocation adressée individuellement le 03 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

PRÉSENTS : CADO S. – ROBIN M.N. - MAHE B. – CADO (LE GOFF) G. - ECK P. - LORAND D. – GUITTON C. – MILER M. – LE GALL J.L – BESNARD G. - KERFORN F. - HELLEGOUARCH G - PERON R. (arrivé à 19h40)

ABSENTS excusés : ECK S. donne pouvoir à ECK P.
KERBIQUET A. donne pouvoir à ROBIN MN.
BATTUT C. donne pouvoir à CADO S.
LE MAT A. donne pouvoir à MILER M.
LE ROUZIC H.
DEMOOR V.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Maire.
GUITTON C. a été nommée secrétaire de séance.

---

n° 51 – décembre 2025
Annule et remplace

Finances : décisions modificatives

Section investissement

Afin de régler les situations des marchés en cours travaux pour la création de la Micro-crèche et celles relatives au démarrage du projet de réhabilitation de l'Epicerie il convient de procéder aux virements de crédits suivants :

DEPENSES - Crédits à ouvrir

Chap.	Art.	Opé.	Intitulé	Montant des crédits ouverts avant DM	Montant transféré	Montant des crédits ouverts après DM
23	2313	206	Aménagement Bourg	896 297	15 000.00	911 297.00
					6 500.00	917 797.00
					3 690.21	921 487.21
					0.76	921 487.97
					3 107.85	924 595.82
					533.99	925 129.81
					2754.86	927 884.67
				TOTAL	**31 832.81**	

DEPENSES - Crédits à réduire

Chap.	Art.	Opé.	Intitulé	Montant des crédits disponibles avant DM	Montant à transférer	Montant des crédits restants après DM
21	2111	114	Acquisition terrain	15 000.00	15 000.00	0
204	2041823	204	Eclairage public	6500.00	6 500.00	0
23	2313	210	Réamgt du centre bourg	3690.21	3 690.21	0
23	2315	213	Rénov° Petit patrimoine	0.76	0.76	0
23	2313	218	Espace jeunes	3017.85	3 107.85	0
23	2313	219	Réseau chaleur	533.99	533.99	0
20	2031	221	Restruct° ancienne école	3 000.00	3 000.00	0
				TOTAL	**31 832.81**	

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_51V2-DE

Dans l'attente du versement des subventions d'investissement et afin de régler les mandats relatifs aux travaux en cours, un emprunt à court a été contracté. Ces sommes sont à inscrire en Recettes et dépenses d'investissement :

RECETTES - Crédits supplémentaires				
Chap.	Art.	Opé.	Intitulé	Montant des crédits
16	1641	OPFI	Emprunt court terme	390 000

DEPENSES - Crédits supplémentaires				
Chap.	Art.	Opé.	Intitulé	Montant des crédits
23	2313	206	Aménagement du bourg	390 000

Section de fonctionnement :

Suite à la contraction de nouveaux emprunts, il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires sur le compte relatif aux règlement des intérêts d'emprunt. Aussi il convient de provisionner le compte 6817 comme suit :

DEPENSES - Crédits à ouvrir					
Chap.	Art.	Intitulé	Crédits disponibles avant DM	Montant à transféré	Crédits ouverts après DM
68	681	Provisions	0	1 500.00	1 500.00
66	66111	Interêts emprunts	- 4 161.58	21 662	17 500.42
				23 746.39	

DEPENSES - Crédits à réduire					
Chap.	Art.	Intitulé	Montant des crédits disponibles avant DM	Montant à transférer	Montant des crédits restants après DM
011	615228	Autres bâtiments	4 415.61	1500.00	2 915.61
012	6450	Charges de SS et prévoyance	19 260.64	19 260.64	0
012	64131	Rémunérat° (Participat° Territoria mutuelle)	11 898.06	2 401.36	9 496.70
				23 746.39	

Aussi, suite à la dissolution du SIMIF, il convient d'enregistrer les écritures suivantes :

Section de fonctionnement

RECETTES - Crédits à ouvrir					
Chap.	Art.	Intitulé	Montant des crédits ouverts avant DM	Montant transféré	Montant des crédits ouverts après DM
002	002	Résultat reporté	0	584.39	584.39

DEPENSES - Crédits à ouvrir					
Chap.	Art.	Intitulé	Montant des crédits ouverts avant DM	Montant transféré	Montant des crédits ouverts après DM
65	65888	Autres	0	584.39	584.39

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_51V2-DE

Section d'Investissement

DEPENSES - Crédits à réduire						
Chap.	Art.	Opé.	Intitulé	Montant des crédits ouverts avant DM	Montant transféré	Montant des crédits ouverts après DM
001	001	OPFI	Résultat reporté	227 506.64	- 245.14	227 261.50

DEPENSES - Crédits à ouvrir					
Chap.	Art.	Intitulé	Montant des crédits ouverts avant DM	Montant transféré	Montant des crédits ouverts après DM
16	1641	Emprunt	162 706.00	245.14	162 951.14

Le conseil municipal, après avoir délibéré, 15 voix POUR et 2 ABSTENSIONS (BESNARD G. et KERFORN F.) :

- **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le
Au registre sont les signatures. Affiché pour copie conforme en Mairie, le 15 décembre 2025

Le maire, CADO Stéphane

